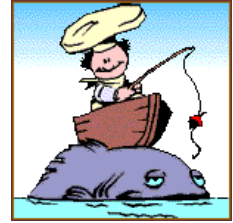


# ELECTIONS



Les élections sont importantes pour notre représentation CFDT au niveau de l'entreprise, cela nous permet d'obtenir des sièges au Comité Central d'Entreprise CASINO CAFETERIA puisque l'attribution se fait selon le calcul des voix obtenues lors des élections des Comités Sociaux d'Etablissements.

Les membres du CCE vous représentent au niveau de l'entreprise, c'est un CSE pour l'entreprise.

Par nos questions nous améliorons le statut des salariés, nous ne validons pas comme certaines organisations toutes les demandes de la direction, ce n'est pas notre rôle. Nous ne pouvons pas nous permettre de donner un avis.

**Un avis favorable aux mises en location gérance** en sachant que les salariés vont perdre des avantages par leur passage sous statut LGF : perte de l'intéressement, de la participation aux bénéfices, de la prise en charge par l'employeur de la mutuelle, à long terme du CSE, puis des délégués du personnel.

**Un avis favorable aux fermetures** avec des arrangements en catimini (voir le cas de NANTES, NEVERS, etc...).

**Un avis favorable aux restrictions** portées sur un accord en passant par simplement un avis au CCE (voir l'accord sur les repas).

**Un avis favorable lors de la mise en place de plan de sauvegarde de l'emploi** alors que la direction se contente simplement d'appliquer le Code du travail sans chercher à aller au-delà.

Déjà, par le passé, nous pouvons remercier certaines organisations qui par leurs signatures ont permis à la direction de supprimer « quelques » acquis issus de la distribution.

→ Le 13<sup>ème</sup> mois complet,

→ La prime vacances,

→ La prime d'ancienneté :

+ 3 % après 3 ans,

+ 6 % après 6 ans,

+ 9 % après 9 ans,

+ 12 % après 12 ans,

+ 15 % après 15 ans ;

→ La prime de nuit : 30 % après 22 heures

→ Les primes de dimanche :

+ 25 % avant 18 heures

+ 50 % après 18 heures

→ Les primes de jours fériés : 150 % pour le travail des jours fériés

→ La prise en charge lors de la maladie à partir du 1er jour d'arrêt

Il est noté également, un accord de Réduction du Temps de Travail dans lequel il n'y avait aucune contrepartie pour les salariés, on en voit le résultat aujourd'hui :

- **Abandon de la modulation** : aucun moyen de gestion mis en place si ce n'est le stylo ;
- **Le gouvernement recadre à 11,43 %** le pourcentage lié à l'accord Casino Cafétéria validé par notre chère organisation à **3,88 %** ;
- Non respect de la **coupure maxi de 2 heures** pour les temps partiel depuis la signature de l'accord.

N'oublions pas les Négociations Annuelles sur les Salaires, où après avoir fait la déclinaison de leurs demandes qui s'étaient sur 2 pages, nos chères organisations qui se présentent comme force de propositions, de revendications, de négociations signent au plus bas dans le but de ne fâcher personne et surtout pas une direction qui leur est toute dévouée. Nous pouvons en faire le constat lors des élections où l'on appelle immédiatement le pompier de secours lorsque la CFDT essaye de s'implanter sur un site, voir les cafétérias : **d'Annecy**, où malgré tout le candidat du syndicat qu'il vous « faux » a fait une voix : la sienne, **Cafétéria d'Annemasse** où nous avons privilégié les candidats proposés par les salariés et non pas ceux proposés par la direction qui se sont retrouvés sur la liste du syndicat qu'il vous « faux ». **Caf de Brive** où là après avoir été interpellé par les salariés, la direction m'informait qu'il ne fallait pas que je me déplace, que les problèmes étaient réglés : problèmes réglés par un autre syndicat qui va devenir majoritaire, syndicat issu du syndicat qu'il vous « faux » par scission.

Lors de la renégociation des Avenants Casino Cafétéria où la CFDT n'est pas signataire, il en résulte une augmentation de la période d'essai pour les professionnels qui passent de 1 mois à 2 mois, du doublement de la période de référence pour changer d'échelon, - avant coefficient 115 la 1<sup>ère</sup> année, coefficient 130 la 2<sup>ème</sup> année, - maintenant du niveau 1, échelon 1 au niveau 1, échelon 2, il faut 2 ans !!! Merci à nos chères organisations.

A la CFDT, on les appelle la bande des quatre en référence aux nombres de signatures qui sont régulièrement apposées sur les accords qu'ils soient bons ou mauvais !!!

**Pour toutes ces raisons et bien d'autres qui j'espère n'ont pas manqué de vous interpellier. Nous, CFDT, vous appelons à voter pour une vraie organisation qui ne signe que les accords qui sont bons et qui progressent dans le sens du salarié.**

**Votez pour notre liste complète, pour de vrais représentants, libres et indépendants.**

**Vos contacts CFDT Casino Cafétéria :**

**Jacques SOLER : 06.74.41.79.48**

**Serge NARDELLI : 06.12.94.52.69**

**Céline SEBIE : 06.71.60.86.63**